ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

http://coutumesethistoireenoisans.com/

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site http://coutumesethistoireenoisans.com/ ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par formulaire auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

Académie du Peyrou

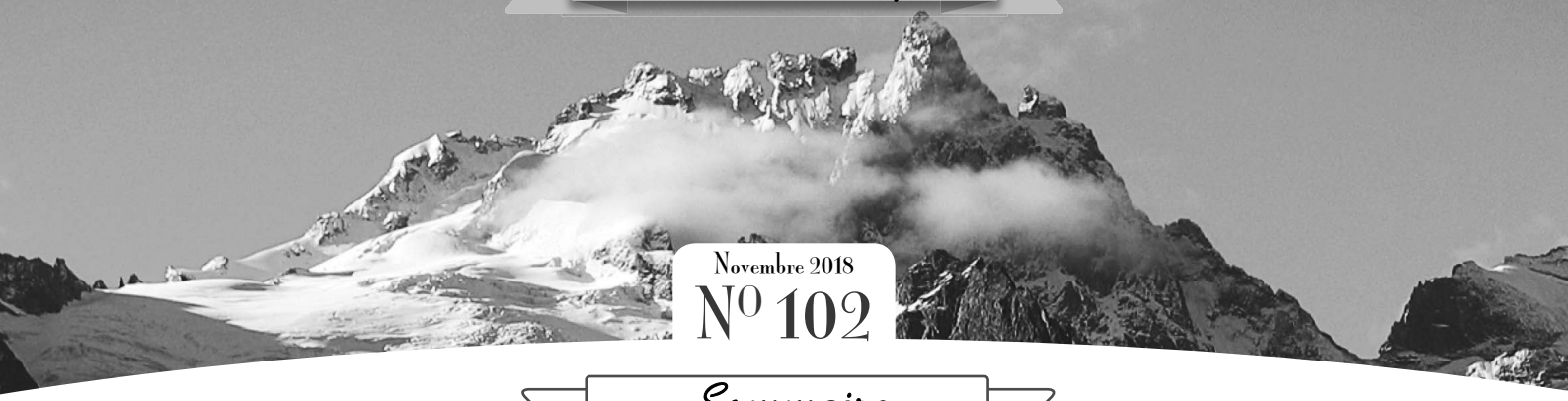

Novembre 2018

N° 102

Sommaire

Une belle Assemblée à Oz en Oisans ..... P. 1 et 2
Montagn'Art 2019 ..... P. 3
Le monument aux morts de Besse-en-Oisans ..... P. 4 et 5
Du nouveau pour la soirée du film de montagne ..... P. 6
Brèves et longues ..... P. 7
Concours de nouvelles 2019 ..... P. 8

Avant 1789, Le Mandement d'Oysans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles :

Allemond
Auris
Besses
Bourg d'Oysans
Clavan
Freynet
Les Gauchoirs
Hues
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Misoen
Ornon
Os
Saint Christophle
Vaujany
Venosc
Vilar d'Aresnes
Villar Aymon
Villar Reculla

De leurs rivalités, de leurs solidarités, que reste-t-il ?

UNE BELLE ASSEMBLÉE

à Oz en Oisans

Notre association a tenu son assemblée générale annuelle le 23 septembre 2018 à Oz en Oisans. Rendez-vous avait été donné à 9 h 30 pour une visite de l'église St Ferréol d'Oz, sous la conduite du maire adjoint René Passoud, et de Bernard François qui raconta l'histoire de la construction de cet édifice religieux, en présence d'une trentaine de personnes très attentives. Le groupe se rendit ensuite au petit cimetière de la commune pour découvrir la belle tombe de l'abbé Joseph Bayle (1841-1880), restaurée en 2011 par Coutumes et Traditions.

Ensuite à 11 heures, plus de 80 membres de l'association ou invités se retrouvèrent dans la salle des Fêtes de la Station d'Oz pour la tenue de l'assemblée générale, sous la présidence d'honneur de M. René Passoud, maire adjoint, remplaçant Madame Chrystel Le Quang, retenue par des obligations familiales. Etaient présents : MM. Christian Pichoud, conseiller régional, président de la Communauté de communes de l'Oisans, Gilles Strappazzon, conseiller départemental et Pierre Gandit, vice-président de la Com-Com, chargé du patrimoine historique. Nous avions le plaisir de compter parmi nous Jean Vallier, descendant de la célèbre famille de fondeurs de cloches, venu présenter son dernier ouvrage.

Après décompte des présents et représentés, et le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale ordinaire passa en assemblée générale extraordinaire.

Après les remerciements d'usage envers la commune qui nous accueillait, le président développa son dense rapport moral et d'activités qui reflète le dynamisme de l'association et la diversité

En 2018, malgré quelques additions, divisions, regroupements :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Livet et Gavet
Les Deux Alpes
(Mont de Lans - Venosc)
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

Rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.

Très belle assemblée à Oz en Oisans

de ses activités. Le nombre d'adhérent reste constant : 263 sont à jour de leur cotisation.

Une bonne nouvelle est annoncée : l'attribution par la municipalité du Bourg-d'Oisans d'un beau local, au 1er étage de l'ancienne mairie située au 15 rue Dr Daday. Notre siège social, qui se réduisait à une simple boite à lettres, a été transféré courant août. Notre important stock de livres, et tout notre encombrant matériel y furent ensuite transportés, dûment conditionnés et inventoriés, par notre trésorier Gérard Dionnet qui fut vivement remercié pour avoir assuré ce pénible déménagement dans les meilleures conditions.

Nos statuts devant être modifiés en conséquence, le président proposa à l'assemblée générale extraordinaire d'approuver ce changement de siège et la modification à apporter à nos statuts, ce qui fut fait à l'unanimité à mains levées. Enfin Gérard Dionnet présenta le rapport financier, les bilans 2017 et prévisionnel 2018 ayant été distribués à tous les participants. Les deux rapports, moral et financier, furent approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Sur proposition du président, notre vice-président André Glaudas fut ensuite élevé à la présidence d'honneur, rejoignant ainsi Gaston Savioux, Gérard Canac, André Dode et la regrettée Madeleine Martin.

Le conseil d'administration étant arrivé au terme de son mandat, et l'équipe en place acceptant de repartir pour un nouveau mandat (ce qui est révélateur de l'excellent état d'esprit qui règne au sein de l'association), un nouveau conseil de 20 membres fut proposé à l'assemblée. Tous furent élus à l'unanimité, à mains levées, pour un mandat de trois ans.

Par la suite, il fut passé à la remise des prix et des diplômes de Montagn'Art. Les lauréates de deux prix étaient Madame Christine Cibois pour le « Prix du Public » et Mme Nadine Basset pour le « Coup de cœur Montagn'Art » décerné par un jury de 23 membres. Les 2e et 3e prix reçurent également leurs diplômes sous les applaudissements.

Après les discours de clôture de MM. Gilles Strappazzon, Pierre Gandit et Christian Pichoud, la séance fut levée à 12 h 40 pour une photo de groupe sous un beau soleil, suivi du buffet-apéritif offert par la municipalité d'Oz.

Les 80 convives se répartirent ensuite dans la même salle des Fêtes, autour des tables préalablement installées, le repas étant servi par le traiteur local Mont et Merveilles (Serge et Patty) dont chacun n'eut qu'à se louer et dont nous recommandons les services.

À 15 h 30, les nouveaux administrateurs et administratrices présents se retirèrent dans une pièce séparée pour élire leur bureau sous la direction du président d'honneur André Glaudas. Ce bureau élu pour trois ans, à mains levées, fut ainsi constitué :

Président : Bernard FRANÇOIS
Vice-Président : Oleg IVACHKEVITCH
Vice Présidente : Nadine BASSET
Trésorier : Gérard DIONNET
Trésorier adjoint : Guy MEUNIER
Secrétaire : Rachel DUBOIS

Encore une fois, une très belle assemblée qui ne laissera que de bons souvenirs aux participants. Nos plus vifs remerciements ne manqueront pas d'être adressés à la commune d'Oz qui avait fait ouvrir spécialement pour nous l'église St Ferréol et avait mis gracieusement à notre disposition sa grande et belle salle de Fêtes.

Bernard FRANÇOIS

MONTAGN'ART 2019

La mouture 2018 du Montagn'Art s'est donc déroulée à Vaujany pendant neuf jours au mois de juillet. Comme vous avez pu le lire dans le précédent bulletin du mois d'août, près de 400 visiteurs ont fréquenté le salon bien que la route fût fermée et le trafic perturbé durant deux journées au moins en raison du Tour de France. Les animations ont également retenu l'attention du public qui a tout particulièrement apprécié de participer aux ateliers de peinture organisés au sein de l'espace patrimoine. Les équipes municipales et de l'office du tourisme de Vaujany ont largement contribué à la réussite de cet événement, en particulier près de 400 flyers ont été imprimés et distribués dans toutes les résidences de la commune. Nous les remercions vivement car cette publicité supplémentaire et gratuite s'est ajoutée à la nôtre, composée de 300 flyers couleur et de 135 affiches financés par l'association et diffusés dans toutes les communes de l'Oisans.

Cette manifestation a réuni 22 exposants dont une quinzaine de peintres qui se sont mobilisés pour présenter leurs œuvres, d'autres peintres inscrits se sont désistés au dernier moment (ou pas du tout) : ce qui explique que le nombre de tableaux présentés au concours soit moins important que l'année dernière. La remise des prix aux différents lauréats s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance au cours de l'Assemblée Générale à Oz où les deux tableaux gagnants des deux prix ont été présentés.

La préparation du **23e Montagn'art** a été commencée en parallèle et la commune des Deux Alpes nous fait savoir qu'elle est ravie d'accueillir notre future exposition au village de VENOSC. Elle sera ouverte au public du **vendredi 19 juillet inclus au vendredi 26 juillet 2019 inclus**.

Remise des prix Montagn'Art 2018

La procédure d'inscription sera lancée en décembre prochain avec un rappel dans le prochain bulletin de février. Les exposants pourront venir s'installer dans la salle polyvalente de Venosc le jeudi 18 juillet. Nous maintenons **libre le thème du concours des peintres** dont les œuvres porteront uniquement sur l'Oisans qui s'étend géographiquement et historiquement depuis le Lautaret jusqu'à Gavet.

Dans l'attente, nous vous souhaitons à toutes et à tous une agréable fin d'année.

Nadine BASSET

Nadine Basset et Arlette Dionnet

Mme Aliette Viard félicitée par notre Président.

Le monument aux morts de Besse-en-Oisans

Rendre hommage à ses enfants tombés au champ d'honneur fut, à partir de la fin de la Grande Guerre, la préoccupation de toutes les communes françaises. Le monument aux morts érigé dans le village, la plupart du temps à un endroit de grand passage, a rempli dès 1919 cette fonction.

Le 25 octobre 1919, une loi relative « à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » est adoptée. Elle encadre la commémoration des morts de chaque commune, en particulier la réalisation d'un monument au morts et la transcription sur un Livre d'or des morts pour la France nés ou résidant dans la commune. Elle fixe également les subventions accordées aux communes pour l'érection du monument.

En ce qui concerne le monument aux morts, un Comité local pour son érection est constitué dans chaque commune. Il est le plus souvent composé d'anciens combattants et de personnes « honorables » de la commune. Il propose un emplacement, présente un projet architectural, collecte des fonds et suit les différentes étapes de la réalisation. L'érection de ce monument est financée par une subvention d'État (proportionnelle au nombre de morts), des souscriptions publiques et des subventions communales. Ces différentes subventions étaient versées directement au Comité. Enfin, il doit organiser la cérémonie d'inauguration au cours de laquelle le monument est remis à la municipalité. Bien qu'aujourd'hui propriétaire du monument, la municipalité n'en fut donc pas toujours le maître d'œuvre. Ce fut le cas à Besse, ce qui entraina, comme nous le verrons, quelques difficultés au moment de l'inauguration.

Photo réalisée le 11 novembre 2013

En principe sur ce monument ne devaient être inscrits que les « Morts pour la France »[1], mais des libéralités ont bien souvent été prises pour ces inscriptions sans que l'administration préfectorale s'en offusque. Ainsi sur le monument aux morts de Besse figurent huit bessats qui n'ont pas été déclarés « Mort pour la France ».

Le Livre d'or, quant à lui, est réalisé par le ministère des Pensions qui est chargé d'établir la liste pour chaque commune. À partir de ses données, le ministère envoie aux communes une liste, charge à elles de la compléter, de la rectifier. Mais il existe très souvent un décalage entre cette liste et celle figurant sur le monument aux morts du fait qu'elle est établie à partir de 1929 alors que les monuments aux morts ont été érigés en 1919 ou 1920. Les Livres d'or de toutes les communes françaises devaient être ensuite déposés au Panthéon. La lenteur des retours de la part des communes fit que la Seconde Guerre mondiale et les restrictions budgétaires qui en découlèrent mirent fin au projet. Ils sont actuellement conservés aux Archives nationales.

Pour Besse-en-Oisans, 47 bessats sont morts pendant la Première Guerre mondiale ; 38 noms ont initialement été inscrits, un 39e a été ajouté postérieurement, sans que l'on sache à quelle époque. La liste du Livre d'or comporte elle 33 noms. 11 noms figurent sur le monument aux morts et ne figurent pas sur le Livre d'or, et 4 noms figurent sur le Livre d'or mais pas sur le monument aux morts.

Le monument aux morts de Besse est situé sur le parvis de l'église face au cimetière qui ne put accueillir les dépouilles de ses enfants morts au combat. Il remplit donc pleinement sa fonction de matérialisation du devoir de mémoire.

1 La loi du 2 juillet 1915 a fixé les modalités d'obtention de la mention « Mort pour la France » : le soldat devait avoir été tué sur le champ de bataille, mort des suites des blessures reçues au combat ou d'une maladie contractée en service, être disparu sur le champ de bataille ou mort dans un accident survenu en service.

C'est un obélisque de pierre blanche reposant sur deux bases de taille différentes, une large au sol surmontée d'une presque cubique qui supporte l'obélisque. Il a été construit par Guillermoz à Grenoble.

Toutes les photos ont été réalisées par l'auteure de l'article.

Christine Faye-de Brier

Sur la face exposée au sud, face à la Citrière, une croix de guerre est gravée tout en haut. En dessous on peut lire l'inscription suivante « 1914-1918 / A la mémoire des 46 enfants de Besse morts pour la France ». Au pied de l'obélisque est gravée une palme, symbole du martyr et des souffrances subies par les soldats pendant les quatre années de guerre.

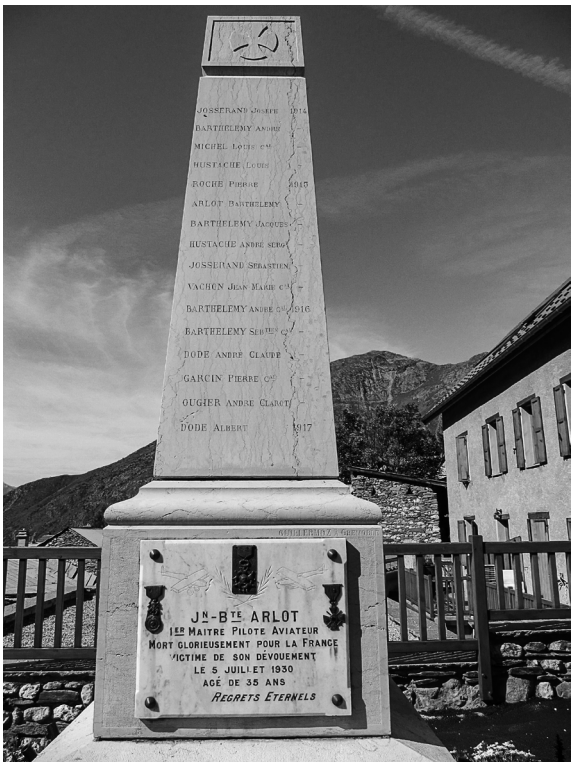

Sur la face exposée à l'est figurent les noms des morts des années 1914 (4), 1915 (6), 1916 (5) et 1917 (1).

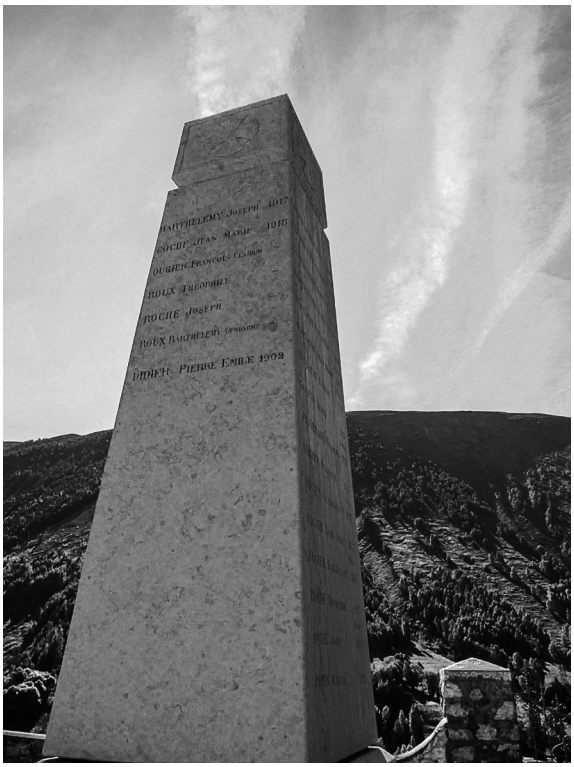

Sur la face exposée au nord figurent les morts des années 1917 (1) et 1918 (4). Pierre Emile Didier a été inscrit ultérieurement, on voit très bien que la gravure est différente de toutes les autres. La date qui suit son nom, 1902, n'est pas l'année de sa mort mais celle de sa classe. Il est en effet décédé en 1915 et était né en 1882.

Sur la face exposée à l'ouest figurent les fratries qui ont été décimées lors de cette guerre : six fois deux frères et une fois trois frères disparus loin de leur village. Est ajouté en bas de la face un dernier un mort de 1919.

À suivre …

Du nouveau pour la soirée du film de montagne

Jusqu'à présent, nous présentions, lors de nos séances du film de haute montagne, des films mythiques, d'anthologie, avec quelquefois des courts métrages d'amateurs d'ici.
Nous avons décidé de nous renouveler, de changer de formule.

En association avec la Cinémathèque de l'Image de Montagne (la CIM), nous allons présenter fin novembre au Bourg d'Oisans les 2 films primés lors de leur festival de novembre.

La CIM est un organisme important pour le cinéma de montagne. Basée à Gap, elle a pour mission de collecter, restaurer, diffuser tout film de montagne tourné par des professionnels comme des amateurs. Avec en archives plus de 11 000 films tournés en zone de montagne depuis l'invention du cinéma, elle organise chaque année depuis 4 ans un festival international du film de montagne réunissant le must de la production cinématographique de montagne pendant 4 jours (cette année du 21 au 24 novembre), réunissant quelque 10 000 spectateurs et une quarantaine de réalisateurs et guides de haute montagne. Une vingtaine de films et courts métrages y sont présentés, avec l'attribution de 2 prix décernés par un jury de professionnels et le public.

Ces 2 films primés feront l'objet d'une présentation, en avant première, le lendemain du festival, à Embrun, ainsi qu'à Guillestre et maintenant au Bourg d'Oisans.

La séance de diffusion de ces 2 films primés s'intitule
« L'ECHO DES RENCONTRES »
et aura lieu à
la Maison du Parc « Les Ecrins » du Bourg d'Oisans
le vendredi 30 novembre à 20h.30
avec entrée gratuite.

Si le nom des films est évidemment inconnu à ce jour, nous pouvons citer parmi ceux qui ont été primés récemment : en 2017, **« Le Doigt de Dieu »** et **« Le voyage de l'eau en Durance »**, en 2016, : **« La bergère des glaces » et « Lignes »** .
C'est un événement nouveau pour Bourg d'Oisans et l'Oisans tout entier, qui profite un peu de ce festival. Nous sommes persuadés que vous ferez honneur à l'Oisans en assistant nombreux à cette séance.

Paul COUCHOUD

Le coin des cartophiles !

Chantier de la centrale de St-Guillerme septembre 1928

Carte-photo Oddoux inédite Coll. B. François

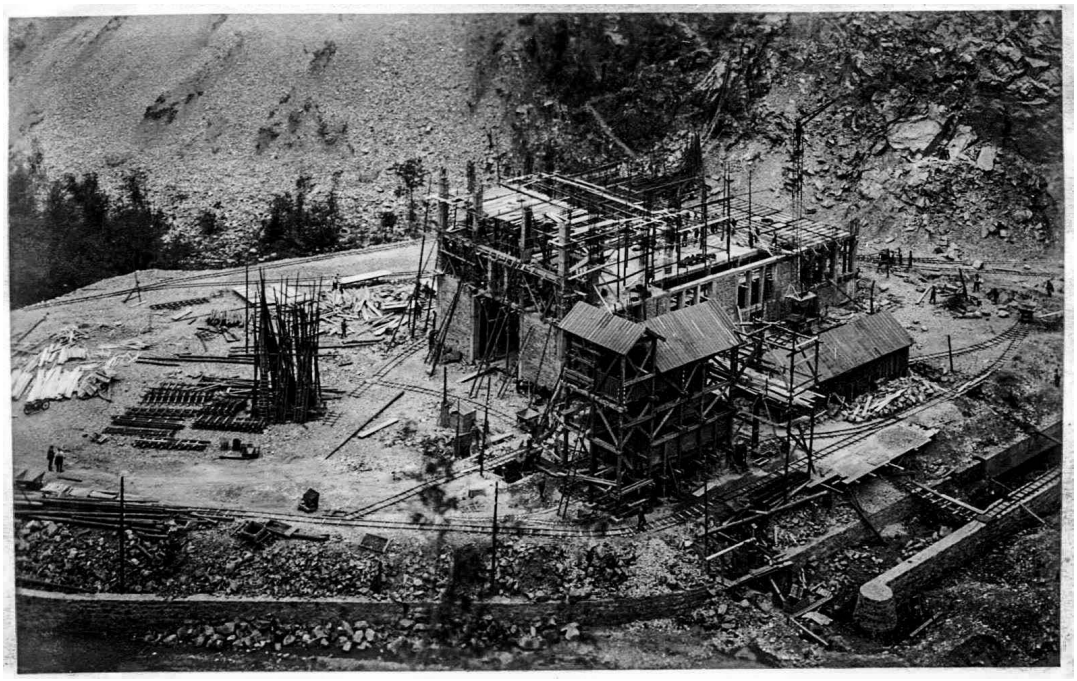

BRÈVES ET LONGUES

- **Marchés de Noël.** Notre association tiendra un stand sur les marchés de Noël suivants :

- Clavans, les 24 et 25 novembre.
- La Grave, les15 et 16 décembre.
- Le Bourg-d'Oisans, le 15 décembre.

- **Forum des Associations du Bourg-d'Oisans**. Ce forum s'est tenu le 8 septembre au Foyer municipal. Trois membres de l'association étaient présents (Marilyn Brichet, Paul Girard et madame, ainsi que Bernard François). À cette occasion, le président s'est essayé à porter le géant Gaspard, ce qui lui a valu, à sa grande surprise, la remise d'un diplôme de portage. Il a reconnu que cet exercice n'était pas évident, le géant de grande taille ayant tendance à basculer. Il n'a pas manqué de féliciter le porteur officiel Gabriel Martins pour son endurance et son sens de l'équilibre.

- **Conseil d'Administration**. Le conseil qui vient d'être élu pour trois ans tiendra sa première séance le 23 novembre au Bourg, dans la salle de la « Petite Enfance » (ancienne école St-Joseph). Comme il est de tradition, cette réunion sera suivie d'un repas au Bourg même.

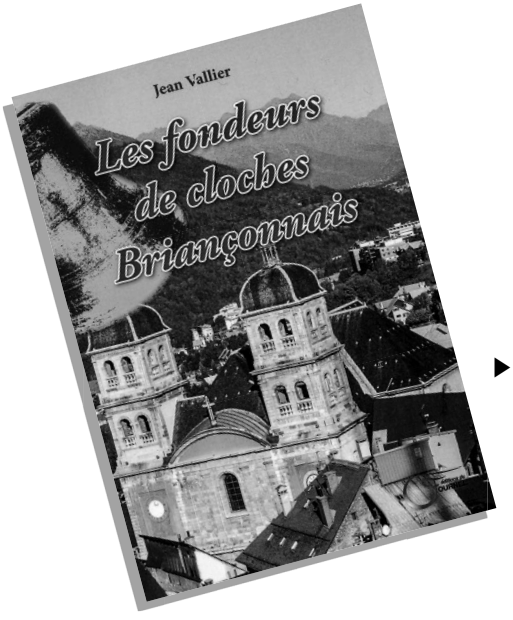

- **Printemps du livre**. La date de ce salon a été décalée au 28 avril (une semaine après les Fêtes de Pâques). La veille samedi 27 se tiendra une exposition sur le lac Saint-Laurent (reconstitution du plan d'eau recouvrant la plaine du Bourg). Il s'agit, en effet, de rappeler le 800e anniversaire de la grande catastrophe de 1219 et notre président évoquera l'histoire de ce grand lac « à éclipses » qu'il a particulièrement étudiée.

- **Livre sur les protestants de l'Oisans**. Bernard François a pratiquement terminé ses recherches aux Archives départementales et travaille actuellement à la rédaction finale de cet important ouvrage qui devrait être préfacé par le Professeur François Boulet. Une souscription sera lancée d'ici six mois. Cet ouvrage inédit comportera en annexe de précieuses listes nominatives des protestants uissans.

- **Archivage :** Gérard Dionnet, notre trésorier, lance un avis de recherche concernant les publications suivantes : « **Pays d'Oisans »** et « **Autrement dit »**. Si vous possédez ces revues, merci de nous contacter par mail : **info@coutumesethistoireenoisans.com** Après numérisation, ces deux revues bourcates seraient restituées et archivées sur nos serveurs. Cette campagne de numérisation pourrait être étendue à l'ensemble des communes de l'Oisans.

- **Conférence au Freney d'Oisans**. Nous ne pouvons manquer de souligner ici le succès rencontré par la conférence du Professeur François Boulet, le vendredi 17 août, la veille de la montée à la Croix Cassini. Plus de 80 personnes étaient présentes pour écouter ce brillant universitaire agrégé d'histoire parler avec éloquence et originalité de la montagne refuge, des huguenots à la Résistance 1943-1944.

- **Exposition**. Notre président a exposé le week-end du 10 et 11 novembre à Lyon, Espace Tête d'Or, lors du 43e Salon International de minéraux et fossiles, son exceptionnelle collection de 17 cannes de maîtres-mineurs et de 26 lampes de mines à feu nu, déjà présentée au Bourg-d'Oisans.

- **Conférences.** Bernard François est régulièrement sollicité pour des conférences. Il a parlé à Allevard, le jeudi 6 septembre, des enfants trouvés du Dauphiné. Lors de Montagn'Art, il évoqua l'histoire de l'église de Vaujany et celle du barrage du Chambon. À l'Université Inter-Âge, maison des Associations, rue Berthe de Boissieu, il présenta le 9 novembre « La gestion des risques majeurs dans la vallée de la Romanche ». Les 10 et 11 novembre à Lyon, lors du salon des minéraux, il conta l'histoire des mines de l'Oisans et évoqua ses souvenirs de minéralogiste. Au salon du livre alpin de Grenoble, le dimanche 18 novembre à 15 h30, il reviendra sur les enfants perdus de Belledonne.

- **Les Fondeurs de cloches briançonnais**. Notre adhérent et ami Jean Vallier, descendant de la célèbre famille de fondeurs de cloches, a présenté son dernier ouvrage lors de notre assemblée générale. Il est disponible chez l'auteur au prix de 22 € + frais de port (nous pouvons lui transmettre vos commandes).

CONCOURS DE NOUVELLES 2019

« Prix littéraire Yvonne Sévoz »

Ouvert le 1er décembre 2018
Clôturé le 15 mars 2019

Organisé par l'Association
« Coutumes et Traditions de l'Oisans »

Les résultats seront proclamés lors de la Journée du
« Printemps du Livre »
au Foyer Municipal du Bourg-d'Oisans
le dimanche 28 avril 2019

Sur simple demande, le règlement du Concours vous sera adressé
ou par téléchargement sur notre site internet,
Rubrique : Prix littéraire Yvonne Sévoz

Pour tous renseignements, contactez :

Oleg IVACHKEVITCH
BP 53 –
38520 LE BOURG-D'OISANS
Tél. 04 76 11 00 15
oleg.ivach@orange.fr

Lionel ALBERTINO
Le Village
38142 LE FRENEY-D'OISANS
Tél. 04 76 80 17 24
info@freneydoisans.com

Collection Musée Dauphinois : *de gauche à droite, Laurence Müller fille cadette d'Hypolite Müller, premier conservateur du Musée dauphinois de Grenoble, Yvonne Sévoz et sa sœur Évelyne.*

— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —
Président : Bernard François — **Vice-président·e·s :** Oleg Ivachkévitch et Nadine Basset — **Trésorier :** Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Guy Meunier — **Secrétaire :** Rachel Dubois — **Présidents d'honneur :** Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux, André Glaudas, Madeleine Martin †
Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkévitch, Gérard Dionnet, Nadine Basset, Pierre Martin — **Réalisation du bulletin :** Lionel Albertino — **Adresse postale :** 15, rue du Dr Daday – 38520 Le Bourg-d'Oisans.
— **Adresse e-mail :** info@coutumesethistoireenoisans.com — **Site internet :** http : //coutumesethistoireenoisans.com
Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.